

DROIT A L'IMAGE

En application de l'article 9 du Code Civil (« Chacun a droit au respect de sa vie privée... », « ...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... », « ...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... ») et de, **l'article 121-2 du Code de la Propriété Intellectuelle** (l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à une personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...).

L'IFPS sollicite votre autorisation d'utiliser les photos, vidéos et vos coordonnées par le biais de ce formulaire.

Nom : Prénom : Promotion :

J'autorise :

1. la prise de photographies et de vidéos dans le cadre des activités pédagogiques, des sorties et voyages pédagogiques organisées par l'IFPS,
2. la diffusion des photographies et vidéos réalisées pour les usages suivants :
 - exposition de photographies au sein de l'établissement,
 - publication dans le Flash Info de l'établissement, la presse locale
 - diffusion au sein du site Internet de l'IFPS, web, réseaux sociaux.
3. Les photographies et vidéos ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion des photographies et vidéos ne devront pas porter atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques est garanti ainsi que la possibilité de vérifier l'usage qui en est fait et le droit de retrait des photographies.

Je n'autorise pas.

Fait à :, le

Signature de l'élève/étudiant :

Signature du représentant légal (si élève mineur) :